

## PRÉSENTATION DU PROJET DE DOSSIER

### « ÉTUDE DE CAS DE SOLUTIONS PAYSAGÈRES EUROPÉENNES »

**Analyser, à travers l'Europe, des expériences de territoires engagés dans des démarches paysagères ayant guidé, harmonisé et facilité un projet sociétal de transition écologique**

Ce dossier d'études de cas de solutions paysagères européennes est porté par le Collectif *Paysages de l'après-pétrole* avec le soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme. Des démarches sont en cours pour solliciter le soutien et le parrainage des Ministères de l'environnement et de l'agriculture.

#### **CONTEXTE : La création du Collectif et la relance de la politique ministérielle en faveur du paysage**

La création du collectif Paysages de l'après-pétrole coïncide avec le plan d'action gouvernemental en faveur du paysage pour créer les conditions d'une dynamique de relance appuyée à la fois sur les citoyens, les professionnels et les pouvoirs publics. Afin de contribuer pleinement à cette dynamique, le collectif a décidé de l'ouvrir aux expériences et aux pratiques des pays voisins, en constituant, dès son démarrage un corpus de références de territoires engagés dans des démarches de paysages et de transitions énergétiques et écologiques, pour un développement durable. La dimension européenne des cas étudiés permet d'emblée d'élargir le regard, de découvrir des pratiques différentes et d'imaginer de nouvelles modalités d'actions.

#### **PUBLICS VISÉS : Les élus et leurs partenaires ainsi que la société civile**

Ce dossier s'adresse aux élus et agents de développement des collectivités territoriales qui s'interrogent sur la prise en compte du paysage dans leurs politiques et sur la mise en œuvre des transitions auxquelles elles doivent faire face. Il peut intéresser directement les partenaires de ces collectivités, les ministères, les institutions et les services publics, les acteurs territoriaux, les professionnels de l'aménagement de l'espace (urbanistes, paysagistes, architectes, agronomes...), la société civile qui souhaiterait s'emparer de ces sujets à travers des dynamiques associatives, les établissements d'enseignement supérieur (enseignants, étudiants)...

Les citoyens sont également concernés car c'est par eux que des changements importants de modèle économique, social et du rapport de l'homme à la terre se réalisent.

#### **OBJECTIFS : Nourrir les réflexions locales et nationales, illustrer les paysages de l'après-pétrole, connecter des réseaux**

La constitution de ce dossier d'étude de cas de « solutions paysagères » européennes a pour objectif de :

- montrer concrètement que les *paysages de l'après-pétrole* ne sont pas une théorie de plus, coûteuse et compliquée, mais bien une réalité de terrain constructive et opérationnelle qui s'inscrit pleinement dans les questions d'actualité de transitions sociétales, énergétiques et écologiques ;

- contribuer à nourrir les réflexions locales ou nationales en matière d'action paysagère, à travers la connaissance et l'analyse d'expérimentations avérées ;

- se relier à des réseaux agissant à l'échelle européenne sur des thématiques liées aux enjeux de transitions, en montrant notre spécificité et nos complémentarités. Ces contacts peuvent favoriser une meilleure connaissance mutuelle, permettant d'envisager des actions communes et de partager des connaissances de fond et de réalisations ;

- étayer et renforcer les principes du manifeste qui fonde l'action du Collectif *Paysages de l'après-pétrole*<sup>1</sup>, en mettant en avant les méthodologies mises en œuvre sur le terrain qui apportent des contributions significatives aux enjeux d'une société décarbonée, en illustrant les propos généraux des paysages de l'après-pétrole à travers des expériences réalisées dans des territoires en transition, et en s'attachant à l'évolution des modes de vie dans un grand nombre de domaines du quotidien et du comportement.

---

<sup>1</sup> Ce document est téléchargeable sur la page d'accueil du site <http://www.paysages-apres-petrole.org>

## **CONTENU : Des retours d'expériences et un regard croisé d'analyse**

Une douzaine de cas d'études sera présentée, avec une analyse croisée permettant de faire émerger les déclencheurs, les invariants et les spécificités, les processus, les évolutions attendues... Les expériences référencées seront choisies dans différents pays de l'Union européenne.

Les expériences présentées n'auront pas nécessairement été ouvertement construites autour d'une démarche paysagère. Il s'agira alors de donner une lecture qui mette en avant le rôle du paysage dans les solutions mises en œuvre. Dans un souci d'analyse, chaque cas sera passé au crible de certains éléments importants pour la définition des paysages de l'après-pétrole : le développement urbain soucieux des territoires et du bien vivre, les économies et les innovations énergétiques, la mise en œuvre de l'agro-écologie. A travers ces thèmes, l'association et l'implication des habitants sera questionnée.

La même trame sera appliquée à l'ensemble des cas étudiés, de façon à faciliter le regard de synthèse et d'analyse. Chaque expérience fera l'objet d'une narration pour en faciliter la compréhension, elle sera largement illustrée. Le point de départ s'appuiera sur des premiers échanges avec différents réseaux européens, une recherche documentaire puis des enquêtes, au minimum téléphoniques et au mieux à travers des rencontres avec les acteurs sur le terrain.

Le dossier prendra la forme d'une publication, il sera traduit en anglais pour une meilleure diffusion hors de France.

## **MÉTHODE : La construction d'une grille d'évaluation et d'analyse des expériences**

Une grille de lecture sera constituée pour sélectionner les expériences qui seront retenues. Elles devront être réalisées, faire l'objet de recul critique par ses acteurs, se poursuivre sur le terrain. Ces démarches devront intégrer la dimension de « paysage humain » qui recherche à la fois un meilleur art de vivre et un cadre de vie fondés sur la qualité des relations humaines, le respect de l'environnement, le caractère et les ressources propres aux lieux. La grille devra permettre d'évaluer les expériences qui nous seront proposées, afin de ne retenir que des territoires qui apportent une réelle plus-value aux questions de paysages et/ou de transitions pour un développement durable. Certains territoires afficheront plutôt la dimension paysagère dans leur politique, d'autres les transitions ; nous chercherons à mesurer les influences, les interférences et les impacts d'une approche sur l'autre.

Cette grille doit également permettre de porter un regard d'analyse transversal et homogène, facilitant la mise en évidence des spécificités de chaque expérience, les invariants, les méthodes mises en œuvre, les points de blocage et les bonnes surprises, les évolutions dans le temps...

Au-delà de la constitution de ce dossier d'études de cas, la grille réalisée deviendra un outil opérationnel de travail et d'analyse du Collectif pour accompagner les territoires dans la construction de leur politique en matière de paysages et de transitions.

Le manifeste *Paysages de l'après-pétrole*<sup>2</sup> présenté à l'Assemblée nationale le 20 novembre 2014 sera un support de construction de la grille, ainsi que le livre en cours de rédaction, prochainement publié aux Éditions Charles Léopold Mayer. Les membres fondateurs du Collectif seront également mobilisés pour définir collégialement les critères fondamentaux de la grille.

## **RÉSEAUX EUROPÉENS : Partenariat avec des structures intéressées par le paysage et les transitions**

Des contacts ont été pris avec certains réseaux et institutions, qui ont confirmé leur intérêt pour cette démarche de publication et la possibilité d'alimenter le retour d'expérience :

- la Convention européenne du paysage, portée par le Conseil de l'Europe ;
- la Direction générale de l'Environnement de la Commission européenne ;
- le réseau français des TEPOS (Territoires à énergie positive) et les réseaux européens avec qui ils collaborent.

D'autres contacts sont en cours avec d'autres organisations et réseaux de collectivités agissant à l'échelle au moins européenne (ICLEI, Energy Cities).

**CONTACTS** : Collectif Paysages de l'après-pétrole • La bergerie • 95710 CHAUSSY  
[contact@paysages-apres-petrole.org](mailto:contact@paysages-apres-petrole.org) • Président : Régis Ambroise  
<http://www.paysages-apres-petrole.org>